

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 18 MARS 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la vérification de conformité des machines et la mise en service des appareils ou accessoires de levage dans le cadre des opérations de réception de l'abattoir multi-espèces de Gap ;
- Considérant qu'à l'issue de cette consultation la proposition de l'organisme agréé SOCOTEC ÉQUIPEMENTS, représenté par l'agence d'AIX-EN-PROVENCE, est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour satisfaire les obligations réglementaires applicables aux machines et aux appareils ou accessoires de levage à leur mise en service.

Les installations ou équipements concernés sont intégrés aux chaînes de process de l'abattoir multi-espèces de Gap et les prestations sont confiées à l'agence SOCOTEC EQUIPEMENTS, sise Le Rifkin, ZAC du Petit Arbois, Avenue Louis Philibert, 13100 AIX-EN-PROVENCE CEDEX.

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 30 058,00 € HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au programme de l'abattoir multi-espèces, budget annexe n° 10.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée de 3 mois, à compter de sa date de notification.

Article 4 :

La présente décision annule et remplace la décision numéro D2024_03_124 en date du 08 mars 2024.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 18 MARS 2024

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 19 MARS 2024
Publié ou notifié le : 19 MARS 2024

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_03_142
Objet :	ANNULE ET REMPLACE Contrôles de réception de machines et d'appareils de lavage de l'abattoir de Gap
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20240319-D2024_03_142-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240319-D2024_03_142-AI-1-1_0.xml	text/xml	926 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_14262.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240319-D2024_03_142-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 mars 2024 à 14h47min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 mars 2024 à 14h47min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 mars 2024 à 14h47min51s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	19 mars 2024 à 14h47min56s	Reçu par le MI le 2024-03-19

